

entrées libres

Écrire et lire l'Enseignement catholique
/ n°144 / décembre 2019

RENCONTRE

Myriam LEROY

Économie
bleue

Le cout de la gratuité

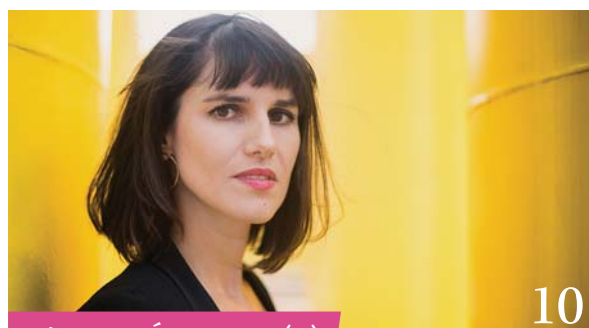


ÉDITO	3
• 2020, année du bien commun ?	
DES SOUCIS ET DES HOMMES	4
• Le cout de la gratuité	
ENTREZ, C'EST OUVERT !	6
• Visite royale à une centenaire très en forme	
• Un oratorium rassembleur	
• L'animal n'est pas un jouet	
MAIS ENCORE...	9
• Moins d'exams, plus d'apprentissages ?	
L'EXPOSÉ DU MOI(S)	10
• Myriam LEROY	
Il y a en chacun de nous une part de voyeurisme	
ZOOM	12
• L'entrepreneur du bien commun	
AVIS DE RECHERCHE	14
• Culture écrite et inégalités sociales	
RÉTROVISEUR	16
• Célébration d'un héritage	
DE BRIQUES... ET PAS DE BROC !	18
• De nouveaux ateliers spacieux !	
SERVICE COMPRIS	19
• Bien-être à l'école	
• Appel à projets	
• ADN	
ENTRÉES LIVRES	20
• ONLIT-Éditions ■ Concours	
• Témoignage ■ Intelligence artificielle	
• Estime de soi ■ Congrégations	
• Une école, une histoire... ■ Poésie	
OUTIL	22
• Journal de classe 2020-2021	
Et le cerveau dans tout ça ?	
VCEUX	24
• Une année créative...	



DES SOUCIS ET DES HOMMES

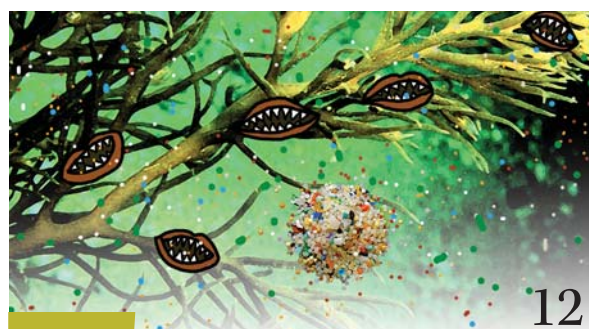
Le cout de la gratuité



L'EXPOSÉ DU MOI(S)

Myriam LEROY

Il y a en chacun de nous une part de voyeurisme



ZOOM

L'entrepreneur du bien commun

entrées libres

Décembre 2019 / N°144 / 15^e année
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue
de l'Enseignement catholique
en Communautés francophone
et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements

Nadine VAN DAMME (02 256 70 37)
nadine.vandamme@segec.be

Création graphique
PAF!

Mise en page et illustrations
Anne HOOGSTOEL

Membres du comité de rédaction

Charline CARIAUX
Frédéric COCHÉ
Vinciane DE KEYSER
Alain DESMONS
Hélène GENEVROIS
Brigitte GERARD
Fabrice GLOGOWSKI

Gengoux GOMEZ
Jenniffer HENNEUSE
Thierry HULHOVEN
Anne LEBLANC
Marie-Noëlle LOVENFOSSE
Bruno MATHELART
Luc MICHELIS
Christophe MOURAUX
Elise PELTIER
Guy SELDERSLAGH
Stéphane VANOIRBECK

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°
BE74 1910 5131 7107 du SeGEC
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles
avec la mention « entrées libres »

Les articles paraissent sous la responsabilité de
leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux
sont de la rédaction.

Édito

2020, année du bien commun ?



“ L’année 2019 s’achève sur une crise politique dont notre pays a le secret. Un trait marquant de cette situation est que, depuis plus d’un an, les dirigeants des principaux partis auront cherché une formule permettant de doter la Belgique du gouvernement dont elle a besoin, tout en limitant le risque de mettre à mal la défense des intérêts à laquelle leur « famille politique » s’identifie. L’exercice est manifestement ardu, et le souffle puissant des populismes de gauche comme de droite rend leur tâche encore plus difficile ; une question fondamentale est bien de savoir comment équilibrer la dynamique des intérêts particuliers avec une vision de l’intérêt général et du bien commun.

Cette dynamique concerne aussi la sauvegarde de la « maison commune »¹ et du lien qui s’établit entre tous et avec l’environnement. Prendre soin de soi, en relation avec autrui et dans le respect de la création, participe en effet d’un même mouvement où chaque individu peut découvrir qui il est, acquérir la certitude que tout homme est digne de respect, et œuvrer pour le respect de notre environnement reconnu comme le bien de tous². La tradition chrétienne évoque à ce propos la notion de « développement intégral », et celle-ci interpelle la culture individualiste et consumériste qui domine nos sociétés occidentales tout en étant également interpellée par elle.

Parce que les individus sont avant tout des personnes en relation les unes avec les autres, et parce que cette relation les constitue en tant que personne dans un environnement dont il convient de prendre soin ensemble, formulons le vœu d’une année 2020 placée sous le signe du « bien commun » ! ■

1. Voir *Laudato Si*, « Lettre encyclique du Saint-Père François sur la sauvegarde de la maison commune », 24 mai 2015

2. Lire Laura RIZZERIO, « En Belgique, les dirigeants politiques ont abandonné la recherche du bien commun », in *La Libre*, décembre 2018

Étienne MICHEL
Directeur général du SeGEC
3 décembre 2019

Le cout de la gratuité

Conrad van de WERVE

La presse a largement évoqué, il y a quelques semaines, une décision de la Justice de Paix de Namur qui a débouté une école secondaire réclamant des montants impayés à une famille. *entrées libres* se (re)penche, à cette occasion, sur la question de la gratuité dans l'enseignement obligatoire. Qu'en dit le droit ? Qu'en est-il de son financement ? Focus sur une étude réalisée par **Xavier DELGRANGE**, chargé d'enseignement à l'Université Saint-Louis Bruxelles et à l'ULB¹, qui a éclairé la réflexion dans le cadre des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence.



En chiffres

Là où l'enseignement fondamental organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles perçoit 1015 EUR de dotation par élève et par an, les écoles de l'enseignement subventionné disposent de 542 EUR de subventions de fonctionnement.

Dans l'enseignement secondaire, les sommes s'élèvent à respectivement 1620 et 814 EUR.

Source : AGE (Administration générale de l'enseignement)

“ Tant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels que la convention relative aux droits de l'enfant imposent aux états de garantir la gratuité de l'enseignement fondamental », rappelle d'emblée Xavier DELGRANGE, qui précise que l'on doit aussi tendre vers celle-ci dans l'enseignement secondaire. Il précise tout de suite : la concrétisation de cette obligation suppose que tous les établissements disposent des moyens

budgétaires pour ce faire.

Si la Constitution belge précise que l'accès à l'école est gratuit², elle ne vise pas l'école elle-même. Dans le même article qui garantit l'égalité des élèves et des parents³, l'obligation de gratuité est élargie à l'enseignement subventionné. Celle-ci suppose dès lors que les établissements subventionnés bénéficient du même principe d'égalité, dès lors qu'il s'agit de leur financement. Le magistrat relève, à ce propos, que le rattrapage des frais

de fonctionnement de l'enseignement subventionné à 75% des dotations de fonctionnement perçues par l'enseignement organisé par la FWB n'a jamais été atteint. Ces subventions de fonctionnement doivent pourtant couvrir tous les frais permettant à l'école de fonctionner, à savoir l'achat de matériel, d'outils pédagogiques, de manuels... Ces subventions servent aussi à payer les salaires des ouvriers, du personnel d'entretien, et parfois même des secrétaires. Pour mémoire,

Ce que dit le Pacte pour un enseignement d'excellence

Dans l'Avis n°3 du Pacte, on peut lire que l'objectif fixé est d'atteindre *progressivement* la gratuité – selon le niveau d'études et le type de frais – afin que la Fédération Wallonie-Bruxelles remplisse les obligations reprises dans les conventions internationales, notamment la Convention internationale relative aux Droits de l'enfant, et dans les normes nationales (*lire ci-contre*).

Cette question est toutefois indissociable de celle des modalités de financement des écoles en fonction des spécificités des réseaux, dans le respect du prescrit constitutionnel. L'application de l'article 24, §4 de la Constitution, qui postule l'égalité de tous les élèves, parents et établissements d'enseignement ainsi que le fait que l'application de ce principe d'égalité doit prendre en compte les différences objectives qui justifient un traitement approprié, devra être débattue et appréciée notamment à l'aulne de l'évolution de la législation scolaire.

Le Pacte a, par ailleurs, prévu un renforcement de la gratuité de manière séquentielle, en priorité dans l'enseignement maternel, puis primaire et enfin secondaire, en fonction des types de frais (d'abord les frais dits « scolaires » et les frais « d'accueil »). Depuis septembre dernier, les écoles ne peuvent plus réclamer de frais pour les fournitures scolaires des élèves en 1^{re} maternelle (seuls, le cartable et le plumier ne sont pas pris en charge). Les écoles ont reçu, à cet effet, une indemnité de 50 EUR par élève. **BG**

les accords dits de la Saint-Boniface prévoyaient que cet objectif soit rencontré pour 2010. On en est encore loin.

Différences objectives

X. DELGRANGE va plus loin lorsqu'il indique qu'« *il faudrait encore justifier pourquoi les subventions (...) ne doivent atteindre que 75% de la dotation allouée aux établissements organisés par la Communauté* ». Il s'appuie sur le principe des différences objectives justifiant un financement inégal entre réseaux d'enseignement et remarque que seule, une des trois différences énoncées par la Constitution reste d'actualité. Elle concerne l'obligation, pour les seules écoles organisées par les pouvoirs publics, d'organiser des cours de différentes religions reconnues et de morale. « *Il apparaît néanmoins douteux, relève-t-il, que cet aspect puisse justifier à lui seul une telle inégalité de financement* », d'autant que le volume de cours philosophiques a été ramené de 2h à 1h par semaine. « *Peut-on admettre qu'un service public, s'il est géré par les pouvoirs publics, coûte naturellement 25% de plus que s'il est confié à des personnes privées ?* »

Financer la gratuité

L'objectif de gratuité doit être progressivement assuré selon une logique de cercles concentriques, explique-t-il. Tout minerval direct ou indirect est déjà prohibé. Il reste à consolider un deuxième cercle qui préserverait les parents de toute intervention financière dans les activités qui participent directement de l'apprentissage. Le troisième cercle assurerait la gratuité de toutes les activités proposées par l'école dans le cadre de l'obligation scolaire. Mais cette gratuité a un prix, convient X. DELGRANGE : « *S'agissant de l'enseignement subventionné, qu'il soit libre ou officiel, toute progression dans l'exigence de gratuité doit être accompagnée d'un financement permettant d'y faire face* ». Limpide. ■

1. Il est également premier auditeur chef de section au Conseil d'État. C'est dans le cadre de ses fonctions d'enseignement qu'il a réalisé l'étude « *La gratuité de l'enseignement obligatoire au regard du droit international des droits de l'homme* ». Cf. audition au Parlement de la FWB, groupe de travail « Démocratie scolaire, gratuité et qualité de vie à l'école » (Pacte pour un enseignement d'excellence), décembre 2015

2. Article 24, §3, alinéa 1^{er}

3. Article 24, §4



**#Postulez
branché !**

↳ Déposez votre CV
Consultez
les offres d'emploi

www.jobecole.be

Job école

Visite royale à une centenaire très en forme

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

La clameur enfle et envahit bientôt toute la cour de récréation où se pressent, dans un joyeux brouhaha, élèves et enseignants de l'Institut Saint-Laurent à Liège¹. Longuement acclamé, le roi Philippe, venu rendre visite à l'école à l'occasion du 100^e anniversaire de celle-ci, ne boude pas son plaisir et profite, tout sourire, du bain de foule sous un soleil radieux.

« On a vraiment de la chance avec le temps, hier il tombait des cordes ! », souligne **Catherine VERCHEVAL**, toute récente directrice de la promotion sociale. C'est dès 10h30, ce 19 novembre, que le souverain a fait son apparition, détendu et apparemment ravi de l'accueil des autorités locales et de l'école.

Après un bref discours de bienvenue, la visite a démarré par les ateliers de mécanique en promotion sociale (qui compte pas moins de 16 secteurs de formation), s'est poursuivie dans les ateliers de l'enseignement secondaire, où le roi a notamment pu observer des travaux de soudure et l'utilisation d'une plieuse de tôle, et s'est achevée au Centre de technologies avancées en automation, où ont été présentées les formations organisées autour de sa mini-usine et de ses dernières acquisitions en robotique. « C'est passionnant ! », a souligné le roi, invité à serrer la main d'un bras robotisé et prenant le temps de s'entretenir avec plusieurs élèves, heureux de montrer leur savoir-faire.

Filières porteuses, pour les filles aussi

« C'est à l'initiative de la précédente direction, qui a été à la manœuvre de tout ceci jusqu'en aout dernier, que la demande d'une visite royale a été soumise au Palais, explique C. VERCHEVAL. Pierre-Henri DEFAYS, nouveau directeur du secondaire, et moi-même pour la promotion sociale, avons ensuite repris le flambeau. La visite du roi est, en quelque sorte, le point d'orgue d'une série d'initiatives mises sur pied à l'occasion du centenaire. C'est une belle reconnaissance, pour une école qui porte des filières techniques alimentant des métiers

largement en pénurie dans notre bassin d'emploi. »

C'est ce que soulignent aussi David, 27 ans, en reprise d'études et Gianni, qui poursuit sa formation après une 7^e mécanique. « Les entreprises où je postulais me demandaient d'avoir des connaissances en électromécanique. C'est ce qui m'a décidé à venir. Saint-Laurent est une école qui ouvre beaucoup de portes », précise le premier. « Mon père a fait ses études ici, et j'ai suivi ses pas en toute confiance », enchaîne le second.

Il est vrai que la petite école de mécanique des débuts est devenue l'un des instituts techniques et professionnels les plus importants de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « L'Institut Saint-Laurent est une école catholique, ce qui a une vraie signification », commente **Pierre-Henri DEFAYS**. Son enseignement engagé est basé sur le projet éducatif chrétien. Il est ouvert à tous, quels que soient le passé scolaire ou les origines de chacun. L'enseignement secondaire compte actuellement près de 800 élèves, répartis en cinq secteurs : bois, construction, électricité, garage, mécanique. Fêter nos 100 ans, c'est à la fois rappeler l'ancrage de l'école et les convictions de ceux qui l'ont fondée et montrer sa progression et sa réelle modernité, à la pointe des technologies actuelles, toujours dans la même volonté d'accueil et de promotion de tous. »

Et quand on dit « tous », cela signifie aussi « toutes », les filles n'étant pas encore très nombreuses dans des filières pourtant pourvoyeuses d'emplois intéressants et bien payés. « Je suis persuadée que les filles sont tout à fait susceptibles de trouver leur bonheur dans les métiers industriels auxquels nous préparons au secondaire

Photo : Marie-Noëlle LOVENFOSSE



et en promotion sociale, s'enthousiasme C. VERCHEVAL. La manutention est automatisée, on n'est plus dans des travaux lourds nécessitant de la force physique. Il y a de réels débouchés d'emploi, et les métiers techniques ne sont ni dévalorisés, ni mal payés, que ce soit pour les hommes ou les femmes. Trop de jeunes femmes sont encore précarisées aujourd'hui parce qu'on vit toujours avec des images d'un autre temps... Je me battrais jusqu'au bout pour combattre les idées reçues ! » ■

1. www.isllg.be

Un projet à faire connaître ?
redaction@entrees-libres.be

Un oratorium rassembleur

Brigitte GERARD

Une chapelle dans une école catholique fondée par des pères assomptionnistes, ce n'est pas surprenant. Mais lorsque celle-ci ne trouve plus sa place, ni son public, il est temps de réfléchir à une alternative. C'est ce qu'a fait le Collège Saint-Michel de Gosselies¹, avec comme résultat la création d'un « oratorium », destiné à accueillir les élèves et membres du personnel en quête de moments de paix et de dialogue.



« Notre chapelle était nomade, se souvient **Véronique BIESIAGA**, directrice du Collège Saint-Michel. Elle a été déplacée au fil du temps, pour aboutir finalement dans un lieu qui n'était pas très accueillant. Du coup, elle n'était pas – ou peu – fréquentée par les élèves et membres du personnel. »

Face à ce constat, la direction et le PO ont entamé une réflexion en associant le conseil de participation, et un groupe de réflexion a été mis sur pied, composé de la direction, d'un membre du PO, de professeurs, d'élèves et de parents. L'objectif ? Réfléchir au sens de disposer encore d'une chapelle dans l'école. « Il est vite apparu que le terme « chapelle » n'invitait pas le plus grand nombre à s'y rendre, constate la directrice. Par contre, il était assez clair que cela avait encore du sens de garder dans l'école un lieu de paix et de dialogue, de ressourcement, de prière, de célébration, de débat, d'intériorité, de spiritualité, de silence, un lieu pour se retrouver, pour écouter, pour se taire... »

Conservé un tel endroit dans une école qui connaît une grande mixité, notamment au niveau spirituel et religieux, allait en fait de soi. Le choix s'est posé sur la construction d'un nouveau local, sous un préau, donnant sur la cour de récréation. Et, histoire d'attirer davantage les élèves et membres du personnel, l'école a opté pour un nom plus attrayant : « oratorium », « un néologisme qui vient de « orare », qui signifie prier en latin,

et qui évoque également la musique », explique V. BIESIAGA.

Un vitrail inspirant

L'établissement a ensuite fait appel à un architecte pour réfléchir à la conception du local et a associé des élèves à la réflexion : « En 2^e année, ils ont réfléchi à la création du logo « oratorium » au cours d'éducation artistique. L'idée était d'y reprendre la croix chrétienne ainsi que la croix assomptionniste, et d'y joindre des détails d'autres religions. Certains jeunes ont, par ailleurs, été associés à un projet de vitrail. Nous avons contacté Bernard TIRTIAUX, maître-verrier, et lancé un concours de dessin en proposant aux élèves de s'inspirer des thèmes de l'accueil, de l'ouverture et du souffle. »

Le groupe « oratorium » a ensuite voté pour les dessins les plus appropriés, qui ont été soumis à Bernard TIRTIAUX et Cécile GREVISSE, sa collaboratrice. Pour confectionner le vitrail, ils ont mélangé des détails des dessins sélectionnés, et le maître-verrier y a intégré des types de verre différents de la région. L'oratorium, avec le vitrail installé, a finalement été inauguré le 24 septembre : « Le matin, les élèves ont découvert le local, et chaque classe a posé sur un grand chevalet une pièce d'un puzzle géant représentant le vitrail. Il y avait, chaque fois, un petit moment de silence, d'explication et d'écoute d'un texte. Lorsque l'élève de la dernière classe a mis sa pièce de puzzle, l'émotion était palpable, et les jeunes ont spontanément

applaudi ! Et le soir, c'était l'inauguration officielle. Trois responsables religieux de différentes confessions ont pris la parole sur les trois thèmes : une femme pasteur, un professeur de religion islamique et un responsable de synagogue. Ensuite, un père assomptionniste a béni le lieu. »

Le défi, pour l'école, est à présent de faire vivre cet endroit : « Les professeurs peuvent déjà y aller avec leur classe, s'ils souhaitent célébrer un événement ou partager quelque chose. On ouvrira aussi l'oratorium sur le temps de midi, pour accueillir les élèves dans le silence, proposer une rencontre sur un sujet... » ■

1. www.csmg.be



L'animal n'est pas un jouet

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

C'est en 2016 que les élèves de **Catherine LEJEUNE**, institutrice en 2^e année à l'école fondamentale de l'Enfant-Jésus de Nivelles¹, ont remporté le concours organisé par le Service Public de Wallonie. Le défi à relever était de taille : concevoir et réaliser un jeu destiné à sensibiliser les enfants (et les parents) au bien-être animal. « *Puissance Cat* » a vu le jour après plusieurs mois de travail, et il vient tout juste d'être édité.

Quel enfant n'a jamais demandé à ses parents d'avoir un hamster, un lapin, une tortue, un chat ou un chien ? En imaginant vraiment ce que cela implique ? Rien n'est moins sûr. Qui va nourrir Bubulle, promener Médor (et ramasser ses crocrottes), ou sortir Lapinou de sa cage ? Ce n'est pas le tout d'adopter un animal, encore faut-il envisager très concrètement la manière de s'en occuper et les couts à prendre en charge. C'est pour éviter les achats impulsifs et les abandons, mais aussi pour sensibiliser au bien-être animal de manière générale, que ce concours a été mis sur pied. Une cinquantaine de classes maternelles et primaires ont planché sur la création d'un jeu pour découvrir, de manière ludique, en classe ou à la maison, les contraintes liées aux animaux domestiques.

Un chat super-héros

« *Quand notre école a été informée du concours, sachant que la question du bien-être animal me tient particulièrement à cœur et que je bricolais beaucoup dans ma classe, la directrice est venue me trouver pour me proposer d'y participer, se remémore C. LEJEUNE. J'ai reçu une mallette pédagogique, qui a été une aide précieuse pour élaborer un jeu collaboratif sur le thème déterminé.* »

Les enfants se sont partagé le travail. Par petits groupes, ils devaient se renseigner sur un animal précis (chien, chat, chèvre, poule, poisson, lapin, tortue, hamster...), chercher de la documentation, lire des informations, répondre à des questions sur l'animal et ses besoins, avant de se lancer dans la fabrication du jeu proprement dite. Leur créativité a été particulièrement sollicitée pour tout

réaliser eux-mêmes (dessins, bricolages, questions, règlement, fiches, etc.). « *Tous les enfants ont participé, souligne l'institutrice, aujourd'hui à la retraite. Ils ont vraiment pris fait et cause pour l'animal dont ils étaient chargés. Ils se sont entraînés. Ils étaient particulièrement motivés et persuadés, dès le début, qu'ils allaient gagner ! Les parents ont également été mis à contribution, pour les aider à chercher de la documentation et à « traduire » en mots simples certaines explications un peu complexes. Grâce à tout le travail réalisé en classe, individuellement et en groupe, les élèves ont amélioré leur écriture, créé des phrases, et se sont véritablement surpassés. Ils ont fait énormément de progrès, y compris en bricolage et en dessin. Ils ont gagné en autonomie, en confiance en soi, en sociabilisation.* »

Le concours clôturé, c'est à des professionnels du jeu, de la pédagogie et du bien-être animal qu'il revenait de déterminer le projet gagnant. On imagine sans peine la joie des élèves de Madame Cécile apprenant que « *Puissance Cat* » (qui tire

son nom du chat super-héros menant le jeu) l'avait emporté. Ils ont été impliqués dans sa fabrication, associés au choix des couleurs, des dessins, etc. Une photo de classe regroupant tous les enfants figure au dos de la boîte, avec les explications relatives à la manière dont le jeu a été conçu, et chacun d'entre eux en a reçu un exemplaire. ■

Le jeu « *Puissance cat* » est disponible dans une cinquantaine de bibliothèques de Wallonie, où familles et écoles peuvent l'emprunter. La mallette pédagogique, fournie lors du lancement du concours et permettant aux participants de découvrir les besoins fondamentaux des animaux, est, quant à elle, téléchargeable gratuitement.

Pour découvrir les bibliothèques participantes et/ou télécharger la mallette pédagogique : <http://bienetreanimal.wallonie.be/puissance-cat>

1. www.enfant-jesus-nivelles.be

Céline TELLIER (au centre), la ministre wallonne en charge du bien-être animal, découvre le jeu en compagnie des élèves.



Moins d'examens, plus d'apprentissages ?

Brigitte GERARD

14/11/2019

La presse en a parlé. Nous y revenons. À partir d'une information ou d'un évènement récent, **entrées libres** interroge une personnalité, du monde scolaire ou non.

LaCapitale

Pour ou contre les examens de Noël ? Certaines écoles les ont déjà supprimés, tandis que d'autres commencent à réfléchir à cette éventualité. L'idée serait notamment de donner davantage de temps aux apprentissages en classe. Et, comme le rappelle *La Capitale*, rien n'oblige une école à organiser une session d'examens. La ministre de l'Enseignement **Caroline DÉSIR** dit, quant à elle, s'inscrire dans la logique du Pacte pour un enseignement d'excellence, qui prévoit de développer l'évaluation formative et de repenser la place et le rôle des évaluations.

Et vous, qu'en dites-vous ?



Philippe VAN GEEL, conseiller à la Cellule pédagogique de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique (FESeC)

“ Cette tendance selon laquelle de plus en plus d'écoles secondaires renonceraient à organiser une session d'examens avant Noël ne m'étonne pas. Lorsque la notion de « jours blancs » a été introduite, les écoles ont dû diminuer le nombre de jours qu'elles consacraient aux sessions d'examens, et où elles pouvaient suspendre les cours. Certaines écoles se sont alors rendu compte qu'il devenait compliqué d'organiser trois sessions d'examens par an (Noël, Pâques et juin).

Autre élément qui m'interpelle, c'est que lorsqu'on organise une session d'examens, tout est figé pendant une semaine, une semaine et demie. Une énergie considérable est alors déployée pour faire passer les examens, corriger, organiser des conseils de classe... Le rythme « normal » d'apprentissage est suspendu. Or, le temps d'apprentissage n'est déjà pas assez important par rapport au temps d'évaluation. Poser

la question de l'évaluation et de l'utilité des sessions me paraît dès lors positif. Comme le dit l'article de *La Capitale*, aucun décret n'impose d'organiser des sessions d'examens... ni même d'organiser des examens.

Le conseil de classe est souverain et se base sur une série d'éléments, parmi lesquels des épreuves, écrites ou orales. Rien n'indique que ces épreuves écrites doivent se faire à tel ou tel moment. Une grande autonomie est laissée aux établissements, mais ceux-ci n'en profitent pas nécessairement. Soit par peur de l'inconnu, soit à cause de la pression des parents.

La FESeC a produit une note sur l'évaluation¹ dans laquelle elle rappelle certains principes. La liberté est laissée à chaque école d'organiser son système d'évaluation, tant que ces balises sont respectées. Nous rappelons notamment qu'il est possible de procéder à une évaluation sur le degré. On peut aussi faire de l'évaluation continue. Il s'agit alors de supprimer les sessions d'examens, et quand le professeur estime qu'une partie significative de sa matière a été vue, il peut interroger là-dessus, éventuellement valider puis passer à la suivante, et à la fin, faire la synthèse globale. Cela se fait notamment au 1^{er} degré, dans certaines écoles. Il est vrai que le principe des évaluations externes les y encourage...

L'arrivée des UAA (Unités d'acquis d'apprentissage) dans les programmes et les profils de certification est une nouveauté susceptible, elle aussi, d'envisager une autre temporalité pour l'évaluation. La validation progressive des UAA, dans le système de la CPU (Certification par unités) est, en effet, une manière intéressante d'envisager l'évaluation. Cependant, les UAA du qualifiant ne correspondent pas, dans leur conception et leur fonctionnement, à celles de certaines disciplines de la formation générale.

Quelques autres réflexions : sur le rapport entre le formatif et le certificatif, la FESeC estime que l'évaluation formative ne peut intervenir qu'à l'avantage de l'élève. On encourage, par ailleurs, de plus en plus les enseignants d'une discipline à réaliser des épreuves communes pour leurs différentes classes d'une même année.

La FESeC continuera à travailler sur la question de l'évaluation, pour donner davantage de balises (notamment en ce qui concerne la coexistence compétences-UAA), de conseils, de soutien, par exemple via la mise à disposition de grilles critériées d'évaluation. » ■

1. Disponible sur <http://enseignement.catholique.be> > Secondaire > Pédagogie > L'évaluation et la certification

Myriam LEROY

Il y a en chacun de nous une

Dans son dernier roman¹, inspiré par son propre vécu, **Myriam LEROY** met en scène le harcèlement, par un homme d'une cinquantaine d'années, d'une jeune femme brillante, cultivée, connue pour ses critiques piquantes à la radio. Ce livre suscite bon nombre de réflexions et de questions, notamment sur l'expérience sociale de la féminité. Il n'est pas autobiographique à proprement parler, mais autofictionnel, comme le précise son auteure, avec laquelle nous vous proposons une rencontre² au fil des mots...



© Astrid di CROLLALANZA

Autofiction

« L'autobiographie a une volonté d'exactitude. Pour ce qui est de l'autofiction, j'ai plus un souci de vérité – pour autant qu'elle existe – que d'exactitude. Je n'avais pas envie de suivre une chronologie, ni de respecter l'enchaînement des faits. Je me suis autorisée à faire disparaître certains personnages, à en faire apparaître d'autres et à bâtir un personnage principal, qui n'est pas la narratrice mais son bourreau, à partir de différentes figures masculines rencontrées ou observées. Denis est un sale

type ordinaire, un salaud en indépendant complémentaire. Il a tous les atouts du type respectable, plus tout jeune, marié, avec un enfant, un métier, des amis, des passe-temps. C'est une personne comme on en rencontre tous les jours, dans son quartier ou au travail. Le parti pris narratif met la victime complètement hors-champ. On ne voit apparaître que la figure du bourreau, tandis qu'elle, dès le début, est complètement effacée. On n'a jamais accès à son intériorité, on ne peut qu'imaginer son éventuelle souffrance. Ce dispositif narratif

permet de laisser les pleins pouvoirs au lecteur pour imaginer la douleur, l'angoisse de la narratrice. La perversité propre à chacun permet de rendre les choses encore plus terribles qu'elles ne sont. »

Co-responsable ?

« Dans les faits de harcèlement, on pense souvent que la victime est co-responsable de la situation dans laquelle elle est engluée. Ici, on ne peut que l'imaginer, puisqu'on ne sait pas ce qu'elle répond à son harceleur. Certains lecteurs pensent qu'elle lui répond trop, qu'elle aurait dû dire plutôt

part de voyeurisme

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

telle chose... sauf qu'elle ne dit rien, en fait ! C'est vraiment dans le cerveau du lecteur que ça se passe. Je ne sais pas s'il y a un profil-type du cyberharceleur. Il y a en chacun de nous, je pense, une part de voyeurisme. Par contre, il existe bien un profil-type de la victime, une femme, en général. De mon expérience et des quelques études qui commencent à éclore sur le sujet, les harceleurs sont, le plus souvent, des hommes. Ils peuvent avoir 50 ans et être bien installés dans la vie, être étudiants, pratiquer en meute ou être obsédés par une personne qu'ils vont harceler pendant des années... En général, ils sont à la fois misogynes, racistes, homophobes, antisémites, complotistes, et ils se définissent comme des électrons libres, des libres penseurs qui vont contre la marche bête des pauvres moutons bêlants que nous sommes. »

Victime niée

« Les conséquences du harcèlement sont bien réelles. La personne qui en est victime est, en quelque sorte, niée dans son existence. Pour la plupart des gens, être harcelée via internet, c'est comme être frappée par un hologramme, c'est abstrait, ça ne peut pas faire mal. Mais si quelqu'un reçoit à son domicile des lettres d'un corbeau avec des menaces de viol ou de mort, on ne lui dit pas : « Ne va plus voir dans ta boîte-aux-lettres, et ça s'arrêtera ! » Tandis que les gens qui sont harcelés via internet, on leur dit : « Ne te connecte plus ! » Mais internet fait partie de nos vies depuis les années 90, et on ne comprend toujours pas ses effets ! Le grand problème des histoires de harcèlement misogyne via internet, c'est qu'on ramène toujours ça à des conflits de personnes. Mais si ces soi-disant conflits sont à ce point généralisés, que les agresseurs ont tous le même profil et les agressé(e)s aussi, il y a peut-être là quelque chose de l'ordre du phénomène de société qui se joue. On a longtemps refusé de le voir. On commence à s'y intéresser un peu parce que plusieurs scandales ont éclaté, mais on n'en est pas encore à faire un véritable examen de conscience à ce propos. »

Contrepartie de la célébrité, vraiment ?

« On me dit souvent que le fait d'être une personnalité publique favorise le cyberharcèlement, mais il ne faut pas l'avoir cherché spécialement dans son métier pour être la cible de harcèlement. Beaucoup de protagonistes de faits divers n'ont pas du tout choisi d'être mis en lumière et harcelés. Je pense à cette jeune Parisienne qui, il y a un an ou deux, a été frappée au visage en pleine rue parce qu'elle avait envoyé promener un homme qui la draguait lourdement. La vidéo de cette agression, captée par une caméra de surveillance, est devenue virale, et depuis, elle est la cible d'un harcèlement continu de la part d'internautes qui se posent en juges de son physique, de sa tenue vestimentaire, qui lui reprochent de se faire de la gloire personnelle sur un fait de harcèlement, etc. Elle publie régulièrement sur les réseaux sociaux des captures d'écran des tombeaux d'insultes qu'elle reçoit, alors qu'elle n'a jamais choisi d'être mise en évidence ! C'est ce qui se passe aujourd'hui aussi pour Greta THUNBERG, dans sa lutte contre le réchauffement climatique. Elle se ramasse des tonnes de monstruosité, alors qu'elle n'a que 16 ans ! Je pense que les médias et les milieux culturels informés sont plus attentifs aujourd'hui qu'hier à tout ce qu'on pourrait appeler le cyberharcèlement misogyne. Tout à coup, je suis invitée dans des colloques, des médias, alors que c'est un sujet dont je parle depuis longtemps. Le fait que ce soit à l'ordre du jour indispose d'ailleurs pas mal de gens, qui ne se privent pas de le faire savoir. »

Rendre publique une souffrance

« J'avais peur de ce qui allait se produire en publiant ce livre, du fait d'exposer, même si c'est de la fiction, une faille dans laquelle

certaines pourraient avoir envie de se glisser. Je me suis beaucoup préparée psychologiquement à la sortie du livre. À un moment donné, j'ai décidé que j'étais prête. Quelque part, j'avais l'impression d'avoir la responsabilité de publier ce livre, parce que je pense que j'aurais aimé le lire à une époque où j'avais l'impression d'être seule au monde à vivre ce que je vivais. J'avais aussi la conviction que ça allait parler à beaucoup de gens. Pas uniquement des personnes ayant vécu des épisodes de harcèlement sur internet, mais aussi des gens vivant des relations d'emprise ou de domination, ou confrontées, en tant que spectateurs un peu dégoûtés, à des discours de haine dans leur vie ou sur les réseaux sociaux. »

Expérience sociale de la féminité

« Certains journalistes hommes d'un certain âge me font toujours les mêmes remarques : « Mais enfin, c'est quand même facile de bloquer un gêneur ! » Non, ce n'est pas facile de fermer la porte à un gêneur ! C'est d'ailleurs un problème à propos duquel les femmes se questionnent beaucoup. Comment dire à un homme qui nous importune qu'on n'a pas envie de poursuivre l'échange ? On craint un retour de bâton si on le vexé, un comportement violent. On est toujours en train de marcher sur des œufs. Les hommes qui me font ces réflexions n'ont jamais expérimenté cela. S'ils ont envie de fermer la porte, ils la ferment, c'est tout ! Je crois vraiment qu'il y a une expérience sociale de la féminité très différente de l'expérience sociale de la masculinité. » ■

1. *Les yeux rouges*, Seuil, 2019

2. Propos recueillis lors d'une rencontre littéraire organisée à Liège par la Librairie Pax

L'entrepreneur du bien commun

Brigitte GERARD

Gunter PAULI, entrepreneur belge et ancien patron d'Ecover, est à l'origine du concept d'« économie bleue », qui s'inspire des écosystèmes (cf. encadré). Il était présent, le 17 septembre dernier, à la cérémonie de rentrée académique de l'ICHEC, pour y faire part de son expérience et de l'action qu'il mène de par le monde pour valoriser le développement durable et inspirer les entrepreneurs de demain. Le thème de sa conférence : « *L'ère émergente des entrepreneurs pour le bien commun* ».

Regarder l'horizon

« *Qu'avez-vous fait ce matin en vous levant ? Regardé les derniers messages sur votre téléphone ? Ou, comme moi, ouvert la fenêtre, respiré l'air frais et regardé l'horizon ? Si vous êtes une de ces personnes qui se sentent obligées de regarder l'écran de leur appareil électronique quand elles se réveillent, vous ne serez jamais un grand entrepreneur pour le bien commun ! Il faut regarder l'horizon et l'infini, imaginer des choses impensables.* »

Créer des liens

« *Il faut être prêt à recevoir l'inspiration. Pour ma part, je dois me mettre dans des conditions qui permettent la surprise. Comme à Madagascar, un pays qui a détruit plus de 80% de ses forêts, un pays extraordinaire, qui a la plus grande variété de café. Nous y avons retrouvé une biodiversité incroyable, et différentes variétés de café sans caféine. Nous avons aujourd'hui l'opportunité de relancer les forêts, grâce aux bénéfices obtenus du fait de l'absence d'utilisation de produits chimiques. Il faut créer des liens entre des éléments qui n'ont, à première vue, aucun rapport entre eux.* »

Se laisser surprendre

« *Pour moi, le mot-clé, c'est la surprise. La surprise qui va de soi, puisqu'issue de la nature. À l'île de la Réunion, il y a eu, l'an passé, une grosse explosion volcanique. Une masse de lave est entrée dans l'océan et a provoqué le blanchissement des coraux. Mais six semaines après, les coraux*

ont commencé à se régénérer. En fait, ils sont en symbiose avec des micro-algues, qui ne supportent pas les fortes températures. Ils se sont débarrassés de ces micro-algues, et grâce à des courants venus d'Australie, ils se sont rétablis en quelques semaines. Nous avons démarré ensuite un programme pour régénérer les coraux dans 12 pays, en tenant compte de ces découvertes. On a lancé 27 entreprises dans ces régions, afin que cela puisse devenir un projet de vie pour des jeunes. »

Régénérer la biodiversité

« *De mon côté, j'ai été un grand importateur d'huile de palme, en tant que patron de la marque Ecover. Je ne me rendais pas du tout compte que j'étais responsable de la destruction des forêts tropicales en Indonésie, et de l'habitat de l'orang-outan ! Une fois qu'on se rend compte de ce genre de choses, c'est l'éthique qui fait la différence. L'éthique, la morale sont au centre de l'entrepreneuriat de bien commun. Est-ce que je me contente de polluer moins ? En fait, non, il faut aller plus loin. L'entrepreneuriat pour le bien commun n'est pas un entrepreneuriat pour protéger la nature, mais pour régénérer la biodiversité ! Les jeunes d'aujourd'hui, ingénieurs commerciaux ou ingénieurs techniques, doivent connaître le fonctionnement de la nature, ils doivent découvrir toutes les possibilités qu'elle offre. Si nous restons dans l'analyse traditionnelle des sciences et des business plans, on n'arrivera jamais à un monde durable.* »

Garder l'esprit ouvert

« *Il est possible de lancer des projets dans le monde entier, mais il faut le faire avec l'esprit ouvert. Il y a, par exemple, le drame du plastique et des microplastiques dans l'océan. Quand l'Université de Copenhague m'a confirmé que les macro-algues absorbent les microplastiques, nous nous sommes tout de suite mis en action. On ne peut pas toujours prendre le temps de tout étudier et analyser. Dans la crise que nous vivons aujourd'hui, le bien commun a besoin d'action. Nous nous sommes lancés en Irlande, au Maroc et maintenant au Japon afin de mettre en place, d'ici fin 2020, 100 km de rideau d'algues de mer, qui permettent de capturer les microplastiques. Et nous avons réalisé un calcul précis de ce que seront les bénéfices, les avantages et les résultats financiers de ce projet. Avec ce rideau de macro-algues, on produit du biogaz, dont sont issus des phosphates. Avec ça, on peut relancer la biodiversité. Mais nous sommes conscients, bien sûr, que cela prendra au moins un siècle pour récupérer les microplastiques qui se trouvent dans la mer. C'est comme la construction des cathédrales... Nos ancêtres se sont engagés dans leur construction en sachant parfaitement qu'ils n'en verraient pas la fin. Il est indispensable de penser sur du long terme.* »

Trouver un nouveau modèle d'affaires

« *Aujourd'hui, nous n'avons pas besoin de jeunes entrepreneurs qui visent la standardisation, la mondialisation, mais de jeunes*

Économie bleue

Le concept d'*économie bleue* se caractérise par un recyclage des déchets et par la mise en place d'une chaîne d'acteurs qui apportent chacun une valeur ajoutée à ceux-ci. Les déchets des uns sont la matière première des autres. Dans cette optique, Gunter PAULI a créé la **Fondation ZERI** (Zero emission research and initiatives), dont l'objectif est une « pollution zéro », pour satisfaire les besoins fondamentaux de l'ensemble de la planète, en s'inspirant des principes qui sont à l'œuvre dans la nature.

Dédié à la transformation radicale des entreprises et de la société, il a aussi créé une pédagogie pour inspirer les enfants, basée sur 365 fables. Il passe notamment 30 jours par an dans les écoles et universités chinoises pour partager sa pédagogie en inspirant les enfants et les adolescents avec les sciences du développement durable, l'esprit d'entreprise, l'intelligence émotionnelle et les arts.

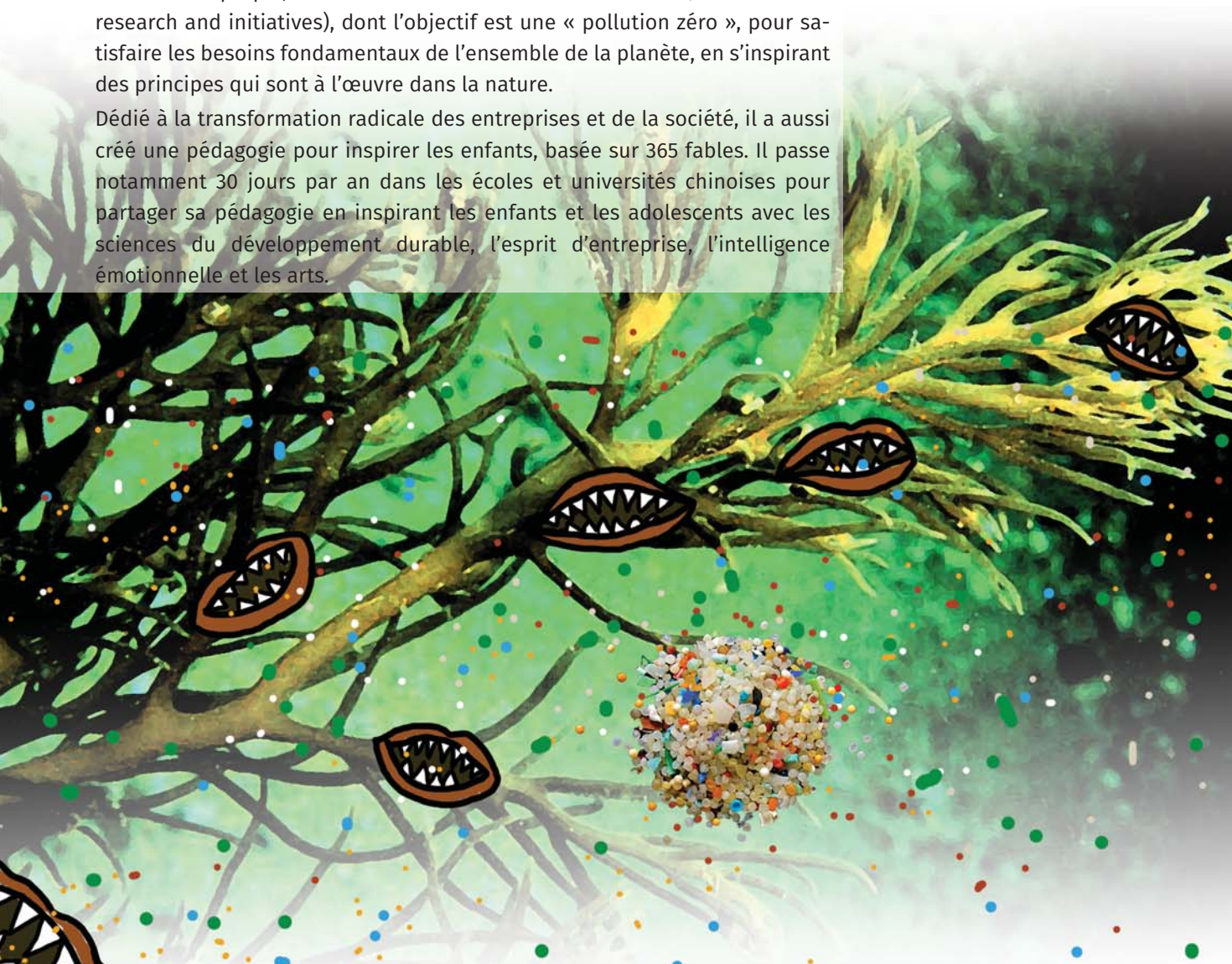


Illustration : Anne HOOGSTOEL

qui cherchent des plus-values à faire circuler dans l'économie locale, qui vont permettre de bien rémunérer les agriculteurs, les pêcheurs, les mineurs... Il faut revoir le modèle d'affaires, en incluant l'éthique, le social, l'écologie. Malheureusement, nous n'en sommes pas encore là. C'est pour cette raison que nous avons besoin d'entrepreneurs du bien commun. Qui font du bien commun avec la création de plus-values, qui seront capables de mener cette transition dont nos sociétés ont tant besoin. Le marché est en transformation totale ! Nous sommes en train de prendre connaissance de nouvelles réalités et avons besoin

du développement de nouveaux produits, de nouvelles techniques. Le modèle d'affaires pour le bien commun doit devenir un objectif pour les années à venir. Il y a un concept à garder en tête : il faut accepter de changer les règles du jeu. Sinon, les intérêts traditionnels vous bloquent. Nous devons devenir des surfeurs, suivre les vagues. La force des entrepreneurs du futur est de se laisser orienter par les vagues, sans croire qu'ils sont la vague. »

Raconter une histoire

« J'ai pu créer 12 entreprises, j'ai lancé plus de 200 projets autour du monde avec

la fondation, et j'ai écrit 365 fables pour enfants qui racontent nos projets, nos découvertes. Le gouvernement chinois a décidé de distribuer ces fables dans toutes les écoles. Au Japon et en Chine, l'école, l'enseignant, c'est la clé du futur. Là-bas, j'ai proposé aux jeunes de 18 ans et à leurs parents de raconter tous les jours une petite histoire positive et inspirante aux plus jeunes autour d'eux. Si vous racontez une petite histoire positive, une découverte extraordinaire, vous changez le monde autour de vous et participez à cette transformation dont nous avons tant besoin. » ■

Culture écrite et inégalités

En avril 2017, Jean-Pierre DEGIVES, dans cette même rubrique¹, évoquait un ouvrage constatant que l'école française « *donnait moins à ceux qui ont moins* ». Une recherche belge, cette fois, va dans le même sens.

En effet, les travaux d'Anne-Sophie ROMAINVILLE² confirment ce que Jean-Pierre TERRAIL³ écrivait dans son livre *Pour une école de l'exigence intellectuelle*. En abordant la question des inégalités scolaires sous l'angle de la langue et de la culture écrite, cette chercheuse nous montre que si, dans la reproduction des inégalités, l'école n'est pas la seule responsable, elle peut, à travers ses pratiques pédagogiques et didactiques, la renforcer.

L'invention de l'écriture

Avant toute chose, l'auteur rappelle combien l'invention de l'écriture a changé le rapport de l'homme au monde et au langage. L'écriture donne au lecteur ou au scripteur le temps de la réflexion, du rapport distancié à la langue, et ouvre un champ illimité à l'exercice de la raison et de la pensée abstraite. C'est pour cela que certains Anciens s'en méfiaient. Notre culture occidentale est empreinte de cet héritage, et notre école se doit, au-delà de la formation au maniement technique des signes graphiques, de faire entrer tous ses publics dans ce rapport distancié, volontaire et conscient aux énoncés langagiers. Les élèves doivent peu à peu comprendre que ceux-ci ont une existence en soi et pour soi. C'est là un enjeu véritable de la réussite scolaire.

Une recherche à double entrée

Pour mener sa recherche doctorale, A.-S. ROMAINVILLE a donc observé des élèves d'une école d'enseignement secondaire général au public dit « favorisé », et d'autres d'une autre école à la population

plus hétérogène dans la filière générale et technique. Son observation portait tant sur les productions d'élèves que sur les interactions (conversations, questions, consignes) avec les enseignants. Elle a également analysé la pédagogie dans ces deux établissements. Quelle est l'attitude du corps professoral, au vu des spécificités du public ?

Une typologie au-delà des stéréotypes

Dans la typologie des élèves, nous reconnaissons ceux « *résolument conversationnels* », dans l'immédiateté et qui, manifestement, n'ont pas intégré les normes scripturales de l'école. Ils se retrouvent « orientés » dans des filières techniques. Par contre, et contrairement au discours commun, si certains, issus de l'immigration, parlent une autre langue à la maison, ils sont tous de bons francophones et ont de bonnes compétences à l'oral. Tout comme ceux qui, en difficulté dans une filière générale, sont qualifiés de « *formalistes* ». Élèves motivés, ils ont compris que le langage scolaire est différent du leur, mais ils imitent, sans réelle compréhension, des modèles scolaires intériorisés pour tenter de se conformer aux attentes scolaires.

Troisième profil identifié, les « *chercheurs du scriptural* ». Issus majoritairement de milieux populaires, ils sont toujours dans l'enseignement général, car ils ont des compétences en lecture et écriture qui leur permettent de satisfaire de manière minimale aux attentes de l'école. Mais en suivant à la lettre les consignes tout en évitant de prendre le moindre risque dans la rédaction, ils produisent des textes



certes cohérents, mais finalement assez pauvres. Les professeurs déplorent alors leur manque de motivation et d'investissement. Selon l'auteur de la recherche, il s'agit d'un malentendu. Ces élèves sont manifestement motivés, mais leur attitude découle de leur insécurité langagière. Nul ne sera surpris d'apprendre que les « *élèves scripturaux* » répondant au mieux aux normes langagières scolaires sont issus essentiellement de milieux favorisés. Les élèves plus défavorisés qui appartiennent quand même à cette catégorie ont été scolarisés dans des écoles primaires dites « sélectives ». Il faut aussi noter que si ces élèves ont acquis, voire automatisé les procédures scripturales, tous ne manifestent pas toujours de la bonne volonté et de la motivation par rapport au travail scolaire. On peut être issu d'un milieu aisé socioculturellement et ne pas aimer l'école.

sociales

Anne LEBLANC



Photo : Laurent NICKS

Le risque de la pédagogie de l'adaptation

Les observations des pratiques enseignantes montrent que les élèves socialement favorisés sont plus souvent soumis à des tâches qui exigent d'eux des démarches analytiques. Pour les autres, on constate que les consignes, textes, questions sont plus généralement « routinés », « habituels », dont l'exigence d'ordre scriptural est moindre. Indirectement, on renforce donc bien l'inégalité scolaire.

Les enseignants confrontés à ce public sont pourtant soucieux de développer chez leurs élèves une bonne connaissance du français et veulent leur assurer une culture générale de base. Ils cherchent donc à adapter leurs pratiques, au risque parfois qu'elles soient contre-productives. Ainsi, pour garantir l'intérêt des jeunes (supposés démotivés) pour une activité qui porte sur la

logique scripturale, on la contextualise, on l'associe à d'autres activités en empruntant aux nouvelles pédagogies, là où l'apprenant aurait probablement besoin de logiques pédagogiques langagières explicites. Le souci perpétuel de contextualisation conduit parfois aussi à des choix de textes sur des thématiques que les élèves considèrent comme banales, dont ils peuvent parler sans l'aide de l'école, comme le téléphone portable ou internet. Ils expriment alors le sentiment d'être pris pour des « imbéciles ».

Un contexte compliqué pour les enseignants

Petit pavé dans la mare : l'approche par compétences, telle qu'elle est mise en œuvre dans notre système éducatif, ne favorise pas l'acquisition des compétences scripturales. Pour permettre aux élèves de comprendre leur note, les compétences sont littéralement « décortiquées » dans les grilles d'évaluation. Les professeurs y mettent une énergie considérable. Ces exigences formelles et ponctuelles conduisent l'élève à se conformer strictement à ces attentes. Il écrit pour écrire, et pas pour communiquer ou apprendre. Ce découpage excessif rend peu visible le travail de la cohérence et de l'efficacité textuelles. Dans les difficultés de contexte, n'oublions pas non plus les injonctions institutionnelles faites aux enseignants : il faut un taux de réussite minimal et un taux de redoublement « raisonnable ».

Pour conclure

Cette recherche nous apprend qu'il est certainement faux de dire que les

enseignants adoptent des pratiques adaptées pour les élèves défavorisés parce qu'ils auraient d'eux une vision négative. Confrontés à un public en difficulté, ils doivent développer d'autres stratégies pour remplir leur mission.

À la lecture de cet ouvrage, la question est de savoir quelles seraient les bonnes stratégies pour les plus faibles. Retenons parmi celles – nombreuses – évoquées dans le livre, qu'il est indispensable de rendre explicites les enjeux scripturaux de la scolarité dès le début des apprentissages. Il faut amener progressivement l'élève à comprendre les limites de ses moyens communicationnels et le faire entrer dans ceux que l'école enseigne. « L'accès au scriptural relève d'un processus de familiarisation avec la complexité d'une posture langagière : si ce processus n'a pas été engagé dès les tout premiers apprentissages et de façon continue, une consigne explicitement scripturale à un temps *t* ne s'avèrera pas suffisante. »⁴ Tous les acteurs de l'enseignement obligatoire sont donc concernés. ■

1. Jean-Pierre DEGIVES, « Pour une école de l'exigence intellectuelle », *entrées libres* n°118, avril 2017

2. Anne-Sophie ROMAINVILLE, *Les faces cachées de la langue scolaire. Transmission de la culture écrite et inégalités sociales*. Éd. La Dispute, Paris, 2019

3. Jean-Pierre TERRAIL, *Pour une école de l'exigence intellectuelle. Changer de paradigme*. Éd. La Dispute, coll. L'enjeu scolaire, Paris, 2016

4. Anne-Sophie ROMAINVILLE, op. cit., p. 176

Célébration d'un héritage

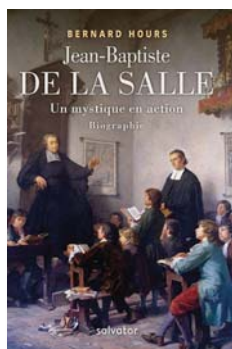
Conrad van de WERVE

Il y a 300 ans, décédait saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de la communauté des Frères des écoles chrétiennes (1651-1719). Aujourd'hui encore, plus d'un million d'enfants et de jeunes à travers le monde fréquentent un établissement lasallien. En Belgique comme ailleurs, de nombreuses animations ont eu lieu tout au long de cette année 2019 à l'occasion du tricentenaire.



Le cadre est majestueux, pour la clôture de cette année jubilaire. Dans le théâtre de l'Institut Saint-Luc de Tournai, ce 15 novembre, de nombreuses réalisations d'élèves et d'étudiants sont exposées. Tandis qu'une élève se fait portraitiste, pas loin de deux cents personnes rejoignent les travées.

« Cette commémoration est remplie de sens pour nos écoles, explique **France GOOSSENS**, inspectrice principale et coordinatrice des Écoles lasalliennes Belgique-Sud. C'est le point d'orgue, puisque les établissements ont participé à des activités qu'on leur proposait, et il y a inauguration aujourd'hui du rassemblement de toutes ces activités, des créations de tous types, très visuelles. »



S'il y avait bien un objectif au cours de cette journée, c'était de saisir une opportunité pour « entrer dans les écoles » et pour rappeler tout le sens de ce projet éducatif pour le « vivre bien ensemble ». Après plusieurs prises de parole officielles, l'historien français **Bernard HOURS**, auteur d'une récente biographie de Jean-Baptiste de La Salle, a proposé un portrait critique du fondateur (*lire ci-contre*).

Ensemble et par association

« L'idée de Jean-Baptiste de La Salle, explique Fr. GOOSSENS, était de donner l'accès à l'enseignement aux pauvres, aux défavorisés, aux enfants de la rue. Il fallait être riche et nanti, à l'époque, pour en bénéficier. » Au-delà de la devise « Ensemble et par association », l'idée de

l'accueil de tous perdure depuis 300 ans. « Une grande innovation de J.-B. de La Salle, poursuit-elle, a d'ailleurs été la mise sur pied d'un enseignement qui soit compris par tous les élèves, d'où la révolution, à l'époque, d'enseigner en français et non plus en latin. »

Plus largement, l'élève est considéré comme un acteur de sa formation, dans une collaboration entre pairs : « Il s'agit aussi de l'accompagner et de l'amener le plus loin possible. »

Certes, les Lasalliens ne sont pas les seuls à poursuivre cet idéal, et chaque établissement l'adapte en fonction de ses spécificités. En Belgique, 60 établissements¹ (35 dans le fondamental et 25 dans le secondaire) accueillent 30 000 élèves, de 2 ans ½ à 18-20 ans.

Biographie

Le 7 avril 1719, mourait Jean-Baptiste de La Salle. La congrégation des Frères des écoles chrétiennes qu'il a fondée figure parmi les congrégations enseignantes catholiques les mieux implantées à travers le monde.

Né en 1651 au sein de la grande bourgeoisie de Reims, Jean-Baptiste de La Salle est destiné à une brillante carrière au sein de l'Église. Mais il choisit de se consacrer à l'éducation populaire et de se faire pauvre parmi les pauvres. Tout en demeurant jusqu'au bout attiré par la vie contemplative, il organise les Frères en une société de laïcs consacrés, qu'il développe jusqu'à sa mort, en dehors de toute reconnaissance légale et canonique. Il formalise ensuite, avec les membres de sa nouvelle congrégation, un projet pédagogique novateur.

La biographie écrite par **Bernard HOURS**² propose de redécouvrir sa personnalité, son itinéraire et son œuvre, qui lui ont valu d'être canonisé en 1900 par Léon XIII et déclaré « patron de tous les éducateurs » en 1950 par Pie XII.

Bernard HOURS

Jean-Baptiste de La Salle

Un mystique en action

Biographie

Salvator, 2019

VISIONNAIRE DE SON TEMPS

Pour **Bernard HOURS**, Jean-Baptiste de La Salle fut à la fois un homme soumis et un homme libre. Si pour lui, l'obéissance est une vertu cardinale, la volonté de Dieu peut exiger de lui qu'il sorte des clous, si nécessaire. *entrées libres* a rencontré l'auteur, en marge de la conférence qu'il a donnée à l'occasion du tricentenaire.

En quoi Jean-Baptiste de La Salle est-il encore inspirant aujourd'hui, pour les pédagogues et les enseignants ?

Bernard HOURS : Certainement dans l'attention qu'il porte à l'enfant. Si la conduite des écoles chrétiennes définit initialement un cadre austère et sévère, il y a une grande attention à l'individualité de chaque enfant. Et toute la pédagogie du maître, au fond, doit tenir compte de cette personnalité et être adaptée. Les parcours des enfants ne sont pas tracés d'avance, chaque enfant doit avancer à son rythme, et donc on change sans arrêt de position dans la classe. Ce n'est pas tout à fait un enseignement à la carte, mais c'est un suivi très personnalisé. Du moins, c'est l'idéal... nous ne savons absolument pas comment les choses se passaient dans les écoles. Et si les maîtres arrivaient vraiment à réaliser le modèle défini par la conduite des écoles chrétiennes, alors là, chapeau !

Il va aussi être un des premiers à mettre l'accent sur la maîtrise des savoirs fondamentaux...

BH : Ces savoirs fondamentaux en tant que tels ne constituent pas une originalité de sa part, parce que quand on va dans les petites écoles fondamentales ou élémentaires de l'époque, on commence par apprendre à lire, ensuite à écrire, puis à compter. Son originalité, c'est qu'il va faire apprendre tout cela en même temps. Et ce qui interroge beaucoup les pédagogues qui s'intéressent à l'œuvre de Jean-Baptiste, c'est le temps qu'il prévoit pour cela. Il décompose les apprentissages en parties et en étapes très pointues, donc ça prend beaucoup de temps.

Une idée à laquelle on revient aujourd'hui...

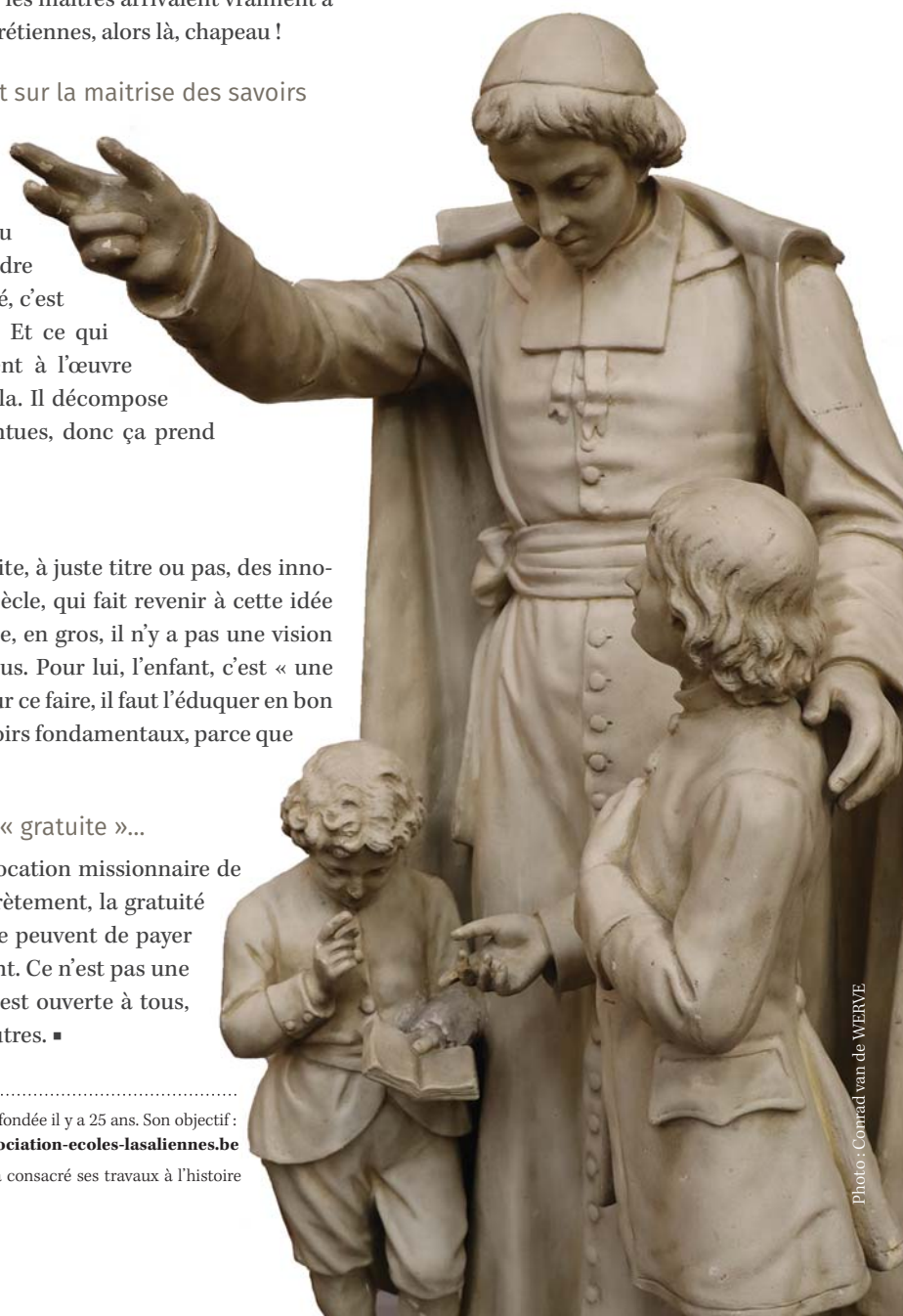
BH : Tout à fait. C'est un peu ce qu'on appelle la faillite, à juste titre ou pas, des innovations pédagogiques de la seconde moitié du 20^e siècle, qui fait revenir à cette idée des savoirs fondamentaux. Mais chez J.-B. de La Salle, en gros, il n'y a pas une vision positive de l'enfant à priori comme nous l'avons, nous. Pour lui, l'enfant, c'est « une masse de chair » dont il faut faire sortir l'esprit. Et pour ce faire, il faut l'éduquer en bon chrétien, et cela passe aussi par la maîtrise de ces savoirs fondamentaux, parce que pour vivre en société, il faut les maîtriser.

Il a aussi une conception très précise de l'école « gratuite »...

BH : Sa conception de l'école gratuite dérive de la vocation missionnaire de l'école. Fondamentalement, c'est cela. Ensuite, concrètement, la gratuité n'est pas absolue, car on demande aux parents qui le peuvent de payer au prix coûtant le matériel nécessaire pour leur enfant. Ce n'est pas une gratuité unilatérale, il a bien conscience que l'école est ouverte à tous, mais ceux qui le peuvent participent, et on aide les autres. ■

1. Ils sont regroupés au sein de l'Association des écoles lasalliennes (AEL), fondée il y a 25 ans. Son objectif : promouvoir et diffuser le projet éducatif lasalien. Plus d'infos sur www.association-ecoles-lasalliennes.be

2. Professeur à l'Université de Lyon, ce spécialiste de l'histoire moderne a consacré ses travaux à l'histoire religieuse de la « seconde modernité » (17^e-18^e s.).



De nouveaux ateliers spacieux !

Brigitte GERARD

Le Collège Abbé Noël à Éghezée accueille 700 élèves, dont environ 80 dans sa section Industrie, qui propose deux options : mécanique polyvalente et soudure. Ces classes se sentant de plus en plus à l'étroit dans leur atelier, la décision a été prise de construire un nouveau bâtiment qui abriterait des locaux plus modernes et spacieux.

« À l'époque, raconte **Jean-Pierre FIASSE**, chef d'atelier de la section Industrie du Collège Abbé Noël, on avait refermé le préau pour y installer les ateliers de mécanique et de soudure, et forcément, ce n'était pas tout à fait adapté. » Les élèves étaient, en effet, parfois obligés de sortir dans la cour pour réaliser un exercice, par exemple la construction d'une barrière en soudure, ne parvenant plus ensuite à la sortir de l'atelier... Sans parler de la sécurité, qui commençait à donner des sueurs froides au chef d'atelier, vu l'étroitesse des locaux.

Dès lors, le PO a décidé, voici dix ans déjà, de construire un nouveau bâtiment, mais le projet a évolué avec le temps : « Au départ, précise J.-P. FIASSE, on voulait un bâtiment qui centraliserait tout ce qui avait trait à notre enseignement industriel, aussi bien pour les cours théoriques que pratiques. Mais quand on s'est rendu compte du coût, nous avons décidé de le réduire au strict minimum pour entrer dans les normes de sécurité. Nous voulions également construire un bâtiment purement industriel, de style semi-hangar, mais cela n'a pas été accepté par l'urbanisme. Ils souhaitent qu'on embellisse un peu l'extérieur. Il a donc fallu revoir le projet à plusieurs reprises. » Et c'est le bureau d'études Atelier 5, à Jemeppe-sur-Sambre, qui a pris le projet en main. Une étude de faisabilité a, par ailleurs, permis de déterminer les moyens financiers dont disposait le PO, qui a pu contracter un prêt au niveau du fonds de garantie.

Plus de sécurité

« Tout a été bien ficelé au départ, remarque le chef d'atelier. Les travaux ont

commencé en janvier 2018. Les ouvriers avaient 300 jours ouvrables pour terminer le chantier, et ils ont respecté les délais ! »

L'école a, par ailleurs, profité de l'occasion pour réasphalter sa cour de récréation pendant les vacances scolaires : « Comme il y avait aussi les congés du bâtiment, c'était un peu juste, et nous avons terminé trois jours avant la rentrée ! » Une société spécialisée est venue déménager les machines pendant le congé de Toussaint, et les professeurs ont aménagé les locaux avec l'aide des élèves. La réception provisoire du bâtiment a eu lieu fin octobre, tandis que l'inauguration s'est déroulée le 29 novembre dernier, en présence d'une centaine de personnes, enseignants, acteurs du projet, représentants du SeGEC, directions d'écoles de la région...

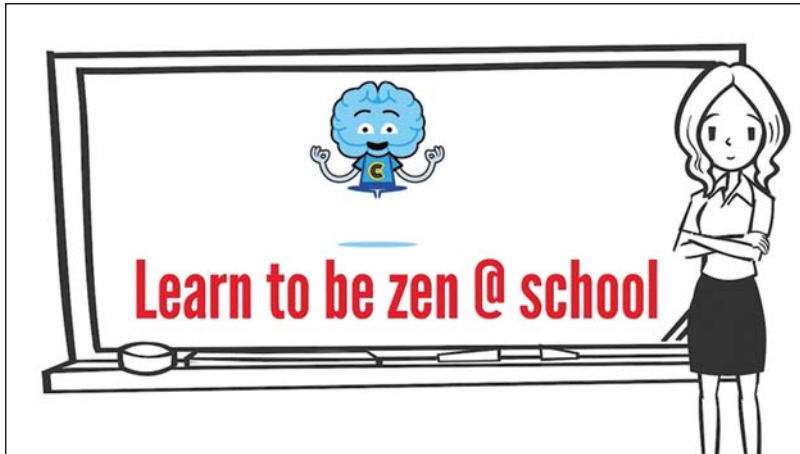
Le nouveau bâtiment fait environ 650m², dont 400m² sont réservés aux ateliers, moitié pour la soudure, moitié pour les

machines-outils. Il y a aussi des sanitaires, des vestiaires, des bureaux et une classe polyvalente, dans laquelle les enseignants peuvent donner des explications en évitant le bruit de l'atelier. Le bâtiment contient également un petit local pour les ouvriers d'entretien, pour qu'ils puissent avoir un accès direct aux machines. L'atelier de soudure dispose, en outre, de 14 logettes avec une ventilation et une aspiration spécifiques. Extérieurement, un bardage a été installé, avec un isolant classique à ventilation simple flux, pas trop coûteux, mais tout de même performant.

Les élèves profitent à présent de leurs nouvelles infrastructures et sont ravis, tout comme les enseignants et leur chef d'atelier : « Maintenant, on a de l'espace ! Il y a de la place entre les machines pour pouvoir réaliser les exercices, et les élèves peuvent se déplacer en toute sécurité. Je suis soulagé ! » ■



Photo : Collège Abbé Noël Éghezée



BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

60% d'enfants se plaignent d'avoir mal au ventre avant d'aller à l'école, selon la plateforme www.echecscolaire.be. Selon une autre étude (HSBC), 24% des élèves de 5^e et 6^e primaires souffrent d'un stress important lié au travail scolaire. Cette réalité a des conséquences sur les enfants, les enseignants et les parents. Mais il est possible d'inverser la tendance. Afin d'éveiller les enfants de 5 à 12 ans à **la prise de conscience et la gestion des émotions** à l'école, l'asbl *Learn to Be* lance la plateforme *Learn to be zen @ school*, qui propose 10 modules d'apprentissage. Chaque séquence est constituée d'une vidéo, d'une fiche pédagogique et d'outils. Les contenus ont été pensés, réalisés, testés et ajustés durant deux années, puis validés par des acteurs de l'éducation.

Réalisés dans le cadre d'un partenariat Erasmus+, ces outils sont à présent disponibles en français, anglais et allemand. Ils proposent une démarche intuitive prête à l'emploi. Leur utilisation en est totalement gratuite.

Plus d'informations et accès aux modules : <https://learntobezen.eu/>

APPEL À PROJETS

Le Fonds Houtman lance un appel à candidatures sur le thème du **droit à la participation des enfants et des jeunes**, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'enfant.

Le Prix, d'une valeur de 40 000 EUR, récompensera une action ou une recherche-action majeure et originale déjà réalisée et consacrée à la question de la participation des enfants et/ou des jeunes sur des sujets qui les concernent, directement ou non. Les projets peuvent porter sur divers sujets de société, dont le climat.

Infos et inscriptions :

www.fonds-houtman.be > **Actualités** >

Et si on écoutait les enfants ?



ADN

L'analyse de l'ADN occupe une place de plus en plus importante dans les soins de santé. Certains médecins parlent de possibilités sans précédent, d'autres sont plus réservés et avertissent que les limites éthiques et juridiques seront dépassées.

Quoiqu'il en soit, le thème de l'ADN touche la vie privée de tout le monde. C'est pourquoi, *Sciensano* (anciennement Institut scientifique de santé publique) souhaite impliquer les jeunes générations, qui seront les citoyens de demain, dans ce débat en proposant aux professeurs du **3^e degré** d'organiser dans leurs classes un **débat entre élèves** sur le thème de l'utilisation de l'information ADN.

Pour ce faire, un dossier pédagogique est fourni aux professeurs, qui sont libres de le suivre à la lettre ou de le personnaliser. Cependant, les opinions des élèves devront être partagées sur le site www.debatadn.be avant le 7 février 2020, pour être prises en compte dans les recommandations qui seront adressées aux décideurs politiques.

Les professeurs intéressés peuvent prendre contact avec
chloe.mayeur@sciensano.be





[ONLIT-ÉDITIONS]

**Marcel SEL***Elise*
Roman

ONLIT-Éditions, 2019

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, François est obnubilé par la dernière phrase prononcée par Elise MAY, son amour de jeunesse. Celle qui lui avait dit sa haine du Führer quelques semaines auparavant, a crié avec conviction « *Heil Hitler !* » un soir de janvier 1945, avant de poser son front contre l'arme du soldat de l'Armée rouge qui lui fait face, prêt à l'abattre.

François a besoin de comprendre ce cri. Quarante ans plus tard, il décide de refaire le voyage jusqu'à la « *Tanière du Loup* », où Elise fut une des gouteuses du dictateur.

Après *Rosa*, l'Italie, le fascisme et la peinture, **Marcel SEL** poursuit avec *Elise*, l'Allemagne, le nazisme et la musique, son exploration d'individus égarés dans les totalitarismes.

Bruxellois, Marcel SEL¹ est écrivain, chroniqueur et scénariste. *Rosa*, son premier roman, a suscité un enthousiasme extraordinaire auprès des lecteurs, des libraires et de la critique. Récompensé par le Prix des bibliothèques de la Ville de Bruxelles, le Prix Saga Café du premier roman, le Prix Soleil Noir Jaune Rouge et le Prix des délégués de classe du Prix des Lycéens, *Rosa* est par ailleurs finaliste du Prix Rossel.

1. Lire aussi *entrées livres* n°125, janvier 2018, pp. 12-13

CONCOURS

Gagnez 5 exemplaires de ce livre en participant en ligne, avant le 22 janvier 2020, sur www.entrees-libres.be

Les gagnants du mois d'octobre sont :
Chantal BORLEE, Michèle GARANT,
Thierry KALBFLEISCH, Khadija KAMMOUN
et Joëlle WILLAIN

TÉMOIGNAGE

Le 4 novembre 2016, Victor, 13 ans, fait une violente chute de dix mètres du haut du toit de sa maison en jouant. Avertis, ses parents se rendent sur les lieux de l'accident où ils assisteront, impuissants, à ses derniers instants. Victor ne survivra pas.

Marqués par ce tragique évènement, **Patricia VERGAUWEN et Francis VAN de WOESTYNE** décident de raconter la mort accidentelle de leur fils et comment vivre avec ce drame inexplicable qu'est la mort d'un enfant, dans ce bouleversant récit à deux mains.

**Patricia VERGAUWEN
et Francis VAN de WOESTYNE***Un enfant*

Éditions Grasset, 2019

Emplis de sincérité, d'amour et de détresse, leurs écrits alternent entre les souvenirs lumineux, le récit du drame et la douleur qui les étirent. Ils expriment leur ressenti, l'amour inconditionnel qu'ils portent à Victor, la colère qui les possède, l'impuissance, le terrible manque qui ne cesse jamais malgré le temps qui passe, mais aussi leur reconnaissance envers ceux qui les ont aidés.

Ce récit-témoignage, d'une beauté et d'une sobriété édifiantes, se lit d'un seul souffle et touchera de nombreux lecteurs.

Le Fonds Victor a été créé à sa mémoire. Il a pour objectif d'inciter les jeunes à la lecture. Plus d'infos sur www.lefondsvictor.be

Lire aussi entrées livres n°121, sept. 2017, p. 18

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les robots sont très présents dans le quotidien de chacun, que l'on pense aux robots d'accueil dans les hôpitaux, aux robots pompiers, aux robots médicaux, mais aussi aux robots militaires... « Pilotés » par l'intelligence artificielle, certains acquièrent de plus en plus d'autonomie.

Cet ouvrage n'est pas un exposé technique, ni un panorama historique de la robotique et de l'intelligence artificielle. Ce livre entend seulement montrer, à partir d'exemples, comment et pourquoi ces robots autonomes suscitent de nombreuses questions, liées au développement fulgurant de l'intelligence artificielle et des robots dans notre société, auxquelles il convient de répondre en évitant à la fois une technophobie dangereuse et une technolâtrie incohérente.

L'ouvrage propose également quelques pistes pour comprendre la raison de l'invasion des robots et de l'intelligence artificielle dans notre quotidien, et pour gérer leur usage dans une perspective qui respecte pleinement les exigences de notre humanité.

**Dominique LAMBERT***Que penser de... ?**La robotique
et l'intelligence artificielle*Éditions Fidélité, n°100,
2019



Pourquoi je ne m'aime pas ?

Dossier n° 129

Éditions Feuilles familiales, 2019

ESTIME DE SOI

« La demi-heure chez le coiffeur est une épreuve : tout ce temps devant la glace... » « C'était le regard des autres, ou ce que je pensais être le regard des autres, qui me tuait. » « L'acceptation de soi facilite l'acceptation des êtres différents de nous, que nous avons peut-être exclus, nous aussi... »

Ces quelques extraits mettent en évidence le double sens de la question de l'estime de soi. D'une part, les autres contribuent à nous rendre confiants – ou non – en nos capacités, nos aspirations, et de manière plus globale, en nous. Mais d'autre part, la réciprocité est aussi d'application : notre propre attitude vis-à-vis d'autrui n'est pas sans conséquences. Ainsi, toute relation est miroir...

Intéressé ? Commandez ce dossier pour la somme de 12 EUR (+ frais de port) aux Éditions Feuilles familiales info@couplesfamilles.be

POÉSIE

Le **Prix Marcel Thiry**, qui récompense alternativement une œuvre poétique et une œuvre de fiction en prose, a été remis cette année à **Jacques VANDENSCHRICK**¹. Il a été primé pour son recueil *Livrés aux géographes*, paru aux Éditions Cheyne.

Enseignant de profession, J. VANDENSCHRICK a également été directeur du Service d'étude du SeGEC. Ses différentes œuvres poétiques sont reconnues en Belgique et à l'étranger.

1. Lire aussi *entrées libres* n°89, mai 2014, p. 18



CONGRÉGATIONS

L'Association des écoles congréganistes de Belgique francophone (Assoec) publie régulièrement un **bulletin d'information** disponible en ligne sur www.assoec.eu > Li BIA.

Cette association promeut et facilite les synergies entre écoles congréganistes, c'est-à-dire entre des communautés éducatives dont les pratiques s'inspirent des intuitions créatrices de Fondateurs et Fondatrices d'une congrégation ou famille religieuse.

L'Assoec apporte ainsi sa pierre à la construction collective de projets au service de l'École chrétienne en Belgique.

UNE ÉCOLE, UNE HISTOIRE...

L'Institut Marie HAPS a 100 ans. Quels étaient les objectifs de la fondatrice en créant son école, et comment a-t-elle évolué au cours de ce siècle d'existence ? De l'École supérieure de jeunes filles à la Haute École Léonard de Vinci, en passant par l'Institut libre Marie Haps, un siècle s'est écoulé. Belle occasion d'écrire l'histoire de cette école en évoquant des personnalités et des services qui ont construit sa notoriété.

Claire CAMPOLINI-DOUCET, logopède de formation, débute en 1966 son parcours au sein de Marie Haps comme étudiante d'abord, enseignante ensuite. Elle y remplira la fonction de direction de 2004 à 2009.



Claire CAMPOLINI-DOUCET

Marie Haps de A à Z
Cent ans d'histoire de l'Enseignement supérieur en Belgique francophone
Éditions Academia-L'Harmattan, 2019

Journal de classe 2020-2021 Et le cerveau dans tout ça ?

Edith DEVEL et Anne LEBLANC

Les avancées en imagerie cérébrale ont permis de rendre visible ce qui ne l'était pas jusqu'alors. Porteuses de promesses en matière médicale, les neurosciences envahissent d'autres sphères de notre quotidien. L'école aussi...



Photo : Collège Saint-Augustin, Gerpennes

En 2020-2021, fidèle à sa tradition, le journal de classe de l'enseignement catholique déclinera cette thématique à travers des textes et des citations. Qui peut s'imaginer que Da Vinci, Churchill ou Victor Hugo ont quelque chose à nous dire à ce sujet ? Et ce qu'ils nous disent peut certainement inspirer le travail pédagogique avec les élèves : allumer une petite lampe dans le cerveau, une lumière différente de celles proposées par les réseaux sociaux ou les jeux vidéo.

Y ajouter un brin d'humour à la manière de **Philippe GELUCK** – « *Si je soulève des haltères, je me muscle les biceps, mais si je pense que je les soulève, je me muscle le cerveau* » – reste aussi la marque de fabrique du journal de classe de l'enseignement catholique. Outre cet apport rédactionnel dans les semainiers, les pages thématiques illustrées permettent d'aller plus loin encore en proposant quatre angles d'approche.

Art et neurosciences

Pourquoi aime-t-on une œuvre d'art et pas une autre ? Pourquoi est-on indifférent à une musique, alors qu'une autre peut nous émouvoir aux larmes ? Que se passe-t-il dans le cerveau quand on crée une œuvre ? Force est de constater qu'on est encore loin, très loin de pouvoir donner une « *définition neurobiologique du beau* »¹, comme l'écrit **Jean-Pierre CHANGEUX**.

Spiritualité et neurosciences

Einstein estimait que la science sans la religion était boiteuse, et que la religion sans la science était aveugle. Dans *Le Monde des religions*, **Virginie LAROUSSE** se demande s'il n'y aurait pas « *quelque chose de fade à vivre dans un monde où tout, absolument tout, serait intelligible*

et rationnel ». Équilibre délicat. À la frontière entre l'action du cerveau et le ressenti des émotions...

Pédagogie et neurosciences

Les neurosciences peuvent-elles nous aider à en savoir plus sur comment on apprend ? Certes. Mais notre dernière Université d'été nous a démontré qu'on ne peut pas négliger les apports des psychologies cognitive et neurodéveloppementale, qui sont majeurs. De plus, n'oublions jamais qu'au cœur d'un dispositif pédagogique, quel qu'il soit, nous retrouvons avant tout des personnes, et pas seulement des machines dotées d'une mécanique cérébrale. Incontestablement, la pédagogie est un art, et pas une technique.

Numérique et neurosciences

Last but not least, le sujet qui fâche... ou pas. Le numérique anesthésie-t-il le cerveau de nos élèves ? Les Anciens pensaient que l'invention de l'écriture était un « *pharmakon* », à la fois un bien et une sorte de poison. Le numérique est-il le nouveau « *pharmakon* » ? Les neurosciences nous apprennent que la plasticité du cerveau permet de s'adapter aux nouvelles données de son environnement. Nos élèves devront donc, avec leur intelligence, s'adapter à cet environnement neuf et incertain que les adultes sont en train de leur préparer.

Bref, tout cela pour vous dire que le journal de classe 2020-2021 de l'enseignement catholique veut, fidèle à sa tradition, offrir aux élèves et aux enseignants un contenu rédactionnel ouvert sur la culture et propice à la réflexion. ■

1. « Comment l'art embrase le cerveau », *Les Échos*, novembre 2016 [en ligne]

LES VERSIONS 2020-2021 DU JOURNAL DE CLASSE ARRIVENT !

- › Version non datée standard - Nouveauté
- › Version personnalisable à 100% - Nouveauté
- › Version datée standard
- › Version datée personnalisable

À PARTIR DE
1,25 €
POUR LA VERSION NON DATÉE

Journal de Classe **SECONDAIRE**

IMPRIMEZ AUSSI **VOS SUPPORTS DE COURS** POUR VOS CLASSES !
Informations détaillées, tarifs et autres visuels disponibles sur : www.monjdc.be



Une année créative...

Au fil de l'année, une série de personnalités se sont exprimées à travers nos colonnes... avec, souvent, un appel à la créativité pour trouver sa voie. Le comité de rédaction vous souhaite une merveilleuse année 2020, ponctuée de créativité et de projets innovants !

« Il ne s'agit pas d'inventer de nouvelles valeurs, mais plutôt de réinventer une nouvelle fidélité aux valeurs souvent très anciennes que nous avons reçues et que nous avons à charge de transmettre. »

André COMTE-SPONVILLE, janvier 2019

« Trouver sa voie, se donner à fond, être passionné, c'est vraiment la clé pour se surpasser, faire des choses intéressantes et continuer à apprendre. »

Michaël GILLON, février 2019

« L'école est un espace de transmission qui doit ouvrir à des espaces de création ou de créativité. »

Alda GRÉOLI, mars 2019

« Il est très important de dire aux jeunes qu'ils doivent trouver quels sont leurs talents, les développer le mieux possible et apporter une contribution positive à notre Terre pour les générations futures. »

Dirk FRIMOUT, avril 2019

« Méfiez-vous de vos rêves, ils pourraient bien se réaliser... »

Stéphane BERN, mai 2019

« L'inspiration, c'est comme l'amour : le jour où vous l'avez trouvée, vous ne la lâchez plus ! »

Amélie NOTHOMB, septembre 2019

« Il faut être volontariste, ne jamais se départir d'un peu d'humour, et l'utopie, parfois littéraire, peut mobiliser les énergies. »

François OST, octobre 2019

